

Cour de France.fr / Représentation et festivités / Cérémonies et représentation / Etudes modernes / La noblesse de cour aux XVIIe et XVIIIe siècles. De la définition à l'autoreprésentation d'une élite

Frédérique Leferme-Falguières

La noblesse de cour aux XVIIe et XVIIIe siècles. De la définition à l'autoreprésentation d'une élite

Article. Source : Hypothèses

Frédérique Leferme-Falguières, "La noblesse de cour aux XVIIe et XVIIIe siècles. De la définition à l'autoreprésentation d'une élite", dans Hypothèses, année 2000, numéro 1, pp. 87-98.

Extrait de l'article

Le terme d'aristocratie renvoie immédiatement à une conception inégalitaire et élitiste d'une société, supposant par son étymologie même l'existence d'une catégorie des meilleurs. La noblesse de cour française des XVIIe et XVIIIe siècles n'échappe pas à cette définition ; elle correspond même au sommet de la pyramide sociale, tant elle cumule les critères de distinctions. Si l'on ne retient que le critère économique, la noblesse de cour concentre les plus grandes fortunes de France, cumulant les propriétés foncières, les charges et les pensions, une grande part de l'investissement spéculatif au XVIIIe siècle. Elle occupe les plus hautes charges de l'armée, de la Maison du roi, de l'État, approchant au plus près le pouvoir. Il ne s'agit donc pas de démontrer que la noblesse de cour constitue une élite. Il ne s'agit pas non plus de mesurer l'ampleur des fortunes ou de compter les places et les fonctions occupées ; une analyse sociale de ce type supposerait une étude de grande ampleur, impossible à mener ici.

Je me placerai plutôt du point de vue symbolique, en m'interrogeant sur la pertinence du concept d'élites pour les contemporains. Il s'agit en effet de savoir sur quels critères la noblesse de cour fonde la conscience de sa supériorité. En d'autres termes, quelles définitions, quel arsenal idéologique, quelles représentations la haute noblesse utilise-t-elle pour affirmer sa domination et justifier son rôle social ?

En effet, le terme d'élites n'apparaît jamais dans les sources, et la conscience d'appartenir à un groupe privilégié ne se construit pas sur les critères socio-économiques modernes de l'historien et du sociologue, mais sur les représentations et les définitions que la noblesse donne d'elle-même. La noblesse de cour se perçoit comme le sommet du second ordre et l'appartenance à une élite va de soi pour un groupe possédant une conscience aiguë de sa supériorité naturelle.

Pour la noblesse de cour, le fait d'appartenir à une élite est le produit d'une construction intellectuelle qui se fonde sur un discours légitimant son rôle social, exaltant l'idéal nobiliaire. À ce discours structurant l'identité nobiliaire, s'ajoute la mise en scène qui passe par la participation au cérémonial royal, qui met en œuvre des procédés de différenciation et de sélection. Il faut enfin mesurer l'écart entre le discours et la réalité, en s'interrogeant sur le degré d'ouverture ou de fermeture de ce microcosme social aux influences nouvelles et à l'arrivée de nouvelles élites issues d'autres milieux.

[Lire la suite \(Cairn\)](#)